

214C0514
FR0000120537-DIV10

7 avril 2014

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

LAFARGE
(Euronext Paris)

La société de droit suisse Holcim¹ et la société LAFARGE ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'échange initiée par Holcim avec une parité d'échange d'une action Holcim pour une action LAFARGE².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Cotée sur le SIX Swiss Exchange.

² Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés le 7 avril 2014.